Contact des partenaires

GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL
Mme FREMON | 05 34 27 29 30

COLLÈGE
Mme AURIAC | 05 61 37 75 00

MULTI-ACCUEIL
Mme NARBONNE | 05 62 78 05 97

RELAIS PETITE ENFANCE
Mme AUGUSTO | 05 62 78 03 02

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS
Mme LEHAGRE | 05 62 78 05 99

PÔLE ENFANCE :
Mme LOOGEN | 05 62 79 64 02
Mme IDRAC | 05 62 79 64 02
Mme DUNAC | 05 62 79 64 02
Mme SELMI | 05 62 79 64 02

ESPACE ÉCOUTE FAMILLES JEUNES :
Mme PUISSEGUR-GAZEAU | 06 28 23 12 92

PÔLE JEUNESSE
M. EL HAMMOUMI | 06 68 53 14 05

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ
Mme DAROLLES | 07 62 07 88 95

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mme RAVIX | 05 34 27 21 68

MAISON DES SOLIDARITÉS
Accueil | 05 61 37 51 00

CONSTRUIRE, ENSEMBLE, UN PARCOURS ADAPTÉ À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

La veille Éducative

La Ville s'engage pour l'Éducatif !

Contact :

Patrick THIRION
05 34 27 21 74
veille.educative@ville-lespinasse.fr



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

PACTE des SOLIDARITÉS

Agir avec vous !

Prism
Pour la recherche et l'information sociale et médicale

VILLE DE LESPINASSE

toulouse métropole

La veille Éducative

C'est quoi ?

La Veille Éducative est un outil de prévention au service des enfants et des familles de la Ville de Lespinasse.

Elle a pour objectif de repérer et de prévenir les fragilités scolaires, sociales et familiales des enfants et des jeunes.

Elle s'appuie sur les compétences d'une équipe pluridisciplinaire* qui se réunit régulièrement pour échanger et débattre sur les problématiques rencontrées, des situations délicates, réfléchir et trouver ensemble les réponses les plus adaptées pour le territoire et ses habitants.

* - Responsables des établissements scolaires : école et collège
- Directrice du Multi-accueil
- Directrice du Relais Petite Enfance (RPE)
- Directrice du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Directrice du Pôle Enfance (ALAE et ALSH)
- Responsable de l'Espace Écoute Familles Jeunes
- Directeur du Pôle Jeunesse (CPA et PAJ)
- Responsable de l'Accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Assistante sociale et infirmière puéricultrice de la Maison des Solidarités

Pour qui ?

Pour les enfants de **0 à 25 ans** et leurs familles.

Pour quoi ?

Tout parent peut être, un jour, confronté à une situation délicate concernant son enfant.

Le dispositif de Veille Éducative propose aux parents de les **orienter vers des professionnels** pour répondre à leurs questionnements et leurs inquiétudes, qu'elles soient passagères ou récurrentes.

Comment ?

Avec leur accord, les professionnels de la Veille Éducative se réunissent afin d'évoquer la situation des parents et celle de leurs enfants.

Les informations confiées dans le cadre de cette démarche restent **strictement confidentielles.**

Un membre référent de la cellule de veille désigné par les parents sert d'intermédiaire entre eux et les autres professionnels.

Exemples d'accompagnement



- **Thomas, 3 ans :** mord et tape ses camarades, n'écoute pas les consignes, ne respecte pas l'enseignant et l'animateur, perturbe le temps de sieste. | **Comment l'accompagner au mieux sur les règles de vie collectives ?**
- **Noémie, 7 ans :** ne joue plus avec ses camarade dans la cour, mange peu à la cantine, refuse d'aller à l'école, ne sourit plus et pleure à la moindre remarque. | **Comment l'aider à aller mieux ?**
- **Youness, 13 ans :** a du mal à se concentrer en cours, dort peu, passe beaucoup de temps sur son mobile. | **Comment réagir ?**
- **Emma, 17 ans :** est souvent absente, ne peut suivre ses cours, sort tard avec ses amis, communique très peu avec ses parents. | **Comment renouer le dialogue ?**